



Formations accessibles aux personnes en situation de Handicap

Programme des Formations pour les Bénévoles - durée 3h -

Janvier à Juin 2023



Images : Pexels / Unsplash
Pictogrammes : Flatcontour



**Maison Départementale
des Sports
et de la Vie Associative**



**coordination
SAVAARA**



VIE ASSOCIATIVE

Créer son association et rédiger ses statuts

La Loi 1901, les principales procédures, les modalités, statuts, règlement intérieur

Session 1

25 janvier (partie théorique)	Annecy	18h00 - 19h30
08 février (partie pratique)	Annecy	18h00 - 19h30

Session 2

26 avril (partie théorique)	Chamonix	18h00 - 19h30
10 mai (partie pratique)	Chamonix	18h00 - 19h30

Gérer son association à partir de la plateforme « le compte asso »

Stocker ses documents administratifs, travailler à plusieurs et à distance, saisir des informations administratives, avantages et inconvénients

24 janvier	Visioconférence	18h00 - 20h00
------------	-----------------	---------------

Valoriser l'engagement des bénévoles de son association

Les différents dispositifs de valorisation du bénévolat: CPF, CEC, prise en charge des frais, indemnités

31 janvier	Visioconférence	14h00 - 16h00
------------	-----------------	---------------

FINANCEMENTS

Les bases de la comptabilité associative

Bilan, compte de résultat, budget prévisionnel

28 février	Annecy	18h00 - 21h00
29 juin	Annecy	09h30 - 12h30

Rechercher et rédiger un dossier de subvention adapté à son projet associatif

Les différentes formes pour faire une demande, méthodologie de rédaction

21 février	Annecy	18h00 - 21h00
07 mars	Thyez	18h00 - 21h00

Choisir les financements privés de son association

Sponsoring, mécénat, dons, ventes

18 avril	Annecy + Visioconférence	18h00 - 21h00
----------	--------------------------	---------------

FISCALITÉ

Mesurer la potentielle imposition des activités de son association

Critères d'exonération, méthodologie d'analyse

14 mars	Annecy + Visioconférence	14h00 - 16h00
---------	--------------------------	---------------

Délivrer des reçus fiscaux aux donateurs de son association

Critères d'éligibilité et procédure à respecter

Partie théorique

14 février	Visioconférence	14h00 - 16h00
------------	-----------------	---------------

Partie pratique

28 février	Visioconférence	14h00 - 16h00
------------	-----------------	---------------

RESSOURCES HUMAINES

Faire appel à un stagiaire pour aider l'association dans ses projets

Les différents profils de stagiaire, caractéristiques

16 février	Annecy	18h00 - 20h00
09 mars	Visioconférence	18h00 - 20h00

Rémunérer les dirigeants de son association

Rémunération au 3/4 du SMIC brut, règles fiscales, autres rémunérations possibles

21 mars	Annemasse	18h00 - 20h00
---------	-----------	---------------

COMMUNICATION

Choisir et utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir son association

Création d'une page Facebook/ d'un compte Instagram

07 février

Sallanches

18h00 - 21h00

04 avril

Annecy

18h00 - 21h00

ÉVÉNEMENTIEL

Organiser un événement dans une logique RSO*

**Responsabilité Sociétale des organisations*

Bonnes pratiques, développement durable, méthodologie de la mise en oeuvre

13 juin

Faverge

18h00 - 21h00

27 juin

Annecy + Visioconférence

18h00 - 21h00

RESPONSABILITÉS

Organiser les différentes responsabilités au sein de son association

Responsabilité pénale/ civile, règles de délégation

16 mai

La Clusaz

18h00 - 21h00

30 mai

Annecy + Visioconférence

18h00 - 21h00

Des permanences au plus près de chez vous !

Vous souhaitez créer une association ou obtenir des réponses aux questions que vous vous posez ?

Nous nous déplaçons, **au plus proche de chez vous**, sur rendez-vous lors de nos différentes permanences.



Sallanches

07 février

14h - 17h

Annemasse

21 mars

14h - 17h

Chamonix

26 avril

14h - 17h

La Clusaz

16 mai

14h - 17h

Faverges

13 juin

14h - 17h

Renseignements & Inscriptions

Emmanuel Roch

04 50 62 90 48

formations@cdos74.org

A noter, pour les personnes qui ne seraient pas en mesure de se déplacer, ces rendez-vous peuvent être réalisés par téléphone ou par visioconférence.

LE COIN ASSO

NOUVEAU !



Les réponses à vos questions associatives en direct et en ligne avec le COIN ASSO !

Le **Point d'Appui à la Vie Associative** du CDOS Haute-Savoie est maintenant sur WhatsApp.

Nous proposons aux associations de nous contacter via la messagerie afin d'avoir des réponses rapides à leurs questions.

Contactez-nous via WhatsApp au
06 16 56 30 69

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative

Contact

CDOS 74 - Point d'Appui à la Vie Associative

Lundi au Vendredi
09h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00
ou sur RDV

Renseignements & Inscriptions

Emmanuel Roch
04 50 62 90 48
formations@cdos74.org

97A Avenue de Genève - 74000 Annecy

Le détail des formations : www.cdos74.org

N° d'enregistrement de l'Organisme de Formation : 84740339774
Ce numéro d'enregistrement ne vaut pas agrément de l'État



Formations accessibles aux personnes en situation de Handicap

Programme des Formations professionnelles

2023



**Maison Départementale
des Sports
et de la Vie Associative**



CDOS
HAUTE-SAOVIE

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des
catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Edito

L'organisme de formation du CDOS 74, certifié QUALIOPI depuis juin 2019 met tout en œuvre pour accueillir tous les publics et former les bénévoles ou salariés associatifs sur un programme de formation riche et varié. Le possible recours aux nouvelles technologies pour partager ses connaissances a encore enrichi sa pratique. Son équipe de formateurs est à votre écoute pour vous accompagner sur toutes les voies de votre vie associative.

Bon courage sur le chemin de la formation.

Thierry Coulon - Président du CDOS 74

Témoignages

Sandra Verney - CDTT74

« J'ai pu participer au module de base de la formation de préparation mentale. Ça été un super temps d'échanges avec le formateur et avec les autres stagiaires. J'ai eu de très bons retours des cadres et dirigeants de notre Comité ayant participé aux différentes formations proposées par le CDOS 74. Elles sont appréciées car abordables par toutes et tous avec du contenu réutilisable. Les intervenant(e)s sont de qualité. Le choix des formations proposées est large et varié. Un service de formations que je recommande à tout le monde sportif. »

Luigi Dal Bosco - En ville à Vélo (association)

« En tant que bénévole pour l'association de promotion de la mobilité à vélo, j'ai pu profiter de la formation pour mieux m'orienter dans l'embauche d'un employé pour notre atelier vélo. J'ai été mis à l'épreuve sur des mises en situation et j'ai pu projeter et puis apprendre la meilleure solution du cas. Sympathique et concret. »

CERTIFICAT FORMATION GESTION ASSOCIATIVE (CFGA)

Faire certifier ses connaissances et compétences en matière de gestion associative

Inscription à la session de son choix (possibilité de passer des modules dans une autre session en cas d'indisponibilité)

Équivalences possibles avec d'autres formations associatives

Le **Certificat de Formation à la Gestion Associative** (CFGA) est délivré aux personnes qui ont suivi une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités bénévoles et/ou salariées dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Les formations en lien avec ces différents modules peuvent être réalisées dans la durée de votre choix. **Il n'y a aucune obligation à suivre l'ensemble des modules sur un semestre.**

Si, par le passé, vous avez déjà suivi des formations sur ces thématiques au sein du CDOS Haute-Savoie, des équivalences sont possibles.

Pour en savoir plus, contactez le
Pôle Formation du CDOS 74

04 50 62 90 48
formations@cdos74.org

LES DIFFÉRENTS MODULES

Module 1 : Les principes fondamentaux de la Loi de 1901 par rapport aux autres groupements

La Loi de 1901 : Une liberté publique et contractuelle, déclinaison de ses principes / Le projet associatif par rapport aux autres formes d'organisation de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Module 2 : Evolution du monde associatif et ses relations avec les pouvoirs publics

La structuration du mouvement associatif / Les associations, les Collectivités Territoriales, l'Etat et ses composantes dans le cadre de la stratégie nationale de développement durable.

Module 3 : L'organisation et la gouvernance d'une association

L'administration / Le rôle des dirigeants associatifs / Les démarches lors de la création et de la vie de l'association.

Module 4 : Les finances publiques et privées et la comptabilité associative

Les deux méthodes comptables / Les sources et les modes de financement public / Dossier de demande de subvention / Les sources des financement privé et leurs modalités.

Module 5 : Les ressources humaines associatives

Les statuts et rôles des salariés, bénévoles et volontaires / La fonction employeur de l'association / Les droits des bénévoles.

Module 6 : Le développement et la gestion de projet associatif

L'élaboration d'un projet d'activité ou d'événement / La communication / Le suivi du budget / L'évaluation de ce projet.

Stage pratique

Au choix dans les 6 mois maximum après la fin de la formation théorique ou en simultané. 20 jours dans sa propre association ou structure associative de son choix. Suivi par un rapport de stage et un entretien avec un jury.

Le contenu du stage doit permettre :

- La présentation de l'ensemble des activités de l'association
- Des rencontres avec les responsables de l'association
- La participation à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires, à la gestion administrative/financière

Intervenants :

Emmanuel ROCH (conseiller et formateur spécialisé loi 1901 - CDOS74)

Audrey DUCHESNE (conseillère et formatrice spécialisée emploi - CDOS74)

Robert SAUVY (élu Trésorier et formateur spécialisé comptabilité - CDOS74)

Gerard LEFEVRE (élu Trésorier adjoint, formateur spécialisé comptabilité - CDOS 74)

SESSION 1 - ANNECY

SESSION 2 - VISIOCONFÉRENCE

SESSION 3
ANNECY + VISIOCONFÉRENCE

M1 25 janvier 18h00 - 19h30

M2 23 février 18h00 - 20h00

M3 23 mars 18h00 - 21h00

M4 P1: 21 février
P2 : 28 février
P3 : 18 avril
18h00 - 21h00

M5 P1 : 02 mai
P2 : 04 mai
P3 : 01 juin
P4 : 30 mai
18h00 - 21h00

M6 30 juin 09h00 - 12h00
14h00 - 17h00

M1 01 juin 09h30 - 12h30

M2 08 juin 09h30 - 11h30

M3 15 juin 09h30 - 12h30

M4 P1 : 22 juin
P2 : 29 juin
P3 : 21 septembre
09h30 - 12h30

M5 P1 : 28 septembre
P2 : 05 octobre
P3 : 12 octobre
P4 : 19 octobre
09h30 - 12h30

M6 27 octobre 09h00 - 12h00
14h00 - 17h00

M1 03 octobre 14h00 - 17h00

M2 03 octobre 18h00 - 20h00

M3 17 octobre 14h00 - 17h00

M4 P1 : 17 octobre 18h00 - 21h00
P2 : 14 novembre 14h00 - 17h00
P3 : 16 novembre 18h00 - 21h00

M5 P1 : 28 novembre 14h00 - 17h00
P2 : 28 novembre 18h00 - 21h00
P3 : 12 décembre 14h00 - 17h00
P4 : 12 décembre 18h00 - 21h00

M6 14 décembre 09h00 - 12h00
14h00 - 17h00

Le **Point d'Appui à la Vie Associative CDOS 74** propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

Ouvertes à tous : dirigeants élus, bénévoles, particuliers
Animées par des professionnels de la vie associative
Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie
Accessibles aux personnes en situation de handicap

Sport

Préparer mentalement les pratiquants d'activités physiques et sportives

Bases et techniques de préparation, méthodologie d'entraînement

Thomas FERRY : Coach et Préparateur mental - Prépa performance
Marine DESCOLS : Spécialiste hypnose, coaching mental et sportif - Les voyages de l'esprit
Vinciane THOMAS : Praticienne en gestion mentale - Indépendante
Fabien PAVY : Diplômé en psychologie - Indépendant

SESSION 1

Annecy
09h00 - 12h30
14h00 - 17h30

P1 : 09 & 10 juin
P2 : 23 & 24 juin
P3 : 29 & 30 septembre

SESSION 2

Annecy
09h00 - 12h30
14h00 - 17h30

P1 : 20 & 21 octobre
P2 : 03 & 04 novembre
P3 : 01 & 02 décembre

Handicap

Facile A Lire et à Comprendre (FALC)

Méthodologie de traduction d'un langage classique en langage compréhensible par tous / expérimentation concrète

Camille LAVIGNE-DEVILLE - UDAPEI 74

Annecy

15 & 16 juin

09h00 - 12h30
14h00 - 17h30

Emploi

Les bases de la fonction employeur

La réflexion autour d'un projet de salariat / Le recrutement et l'accueil du salarié / Le suivi du salarié tout au long de la collaboration / Les différentes fins de vie d'un contrat de travail

Audrey DUCHESNE : Conseillère et formatrice spécialisée emploi - CDOS74

Annecy

P1 : 11 avril
P2 : 06 juin
P3 : 10 octobre
P4 : 11 décembre

18h00 - 21h30

Éco-Responsabilité

Organiser des actions sportives associatives dans une logique Eco-Responsable et de RSO*

RSO* dans mon organisation, bonnes pratiques, développement durable

*Charlotte RORUREAU : Accompagnatrice transition écologique et formatrice - EVVI
Marie JEAN-PIERRE : Conseillère et formatrice associative - CDOS 07*

Annecy

P1 : 1er trimestre 2023	
P2 : 2ème trimestre 2023	09h00 - 12h30
P3 : 3ème trimestre 2023	14h00 - 17h30
P4 : 4ème trimestre 2023	

Stage pratique : Mettre en place un projet autour de la RSO* au sein de votre association (pendant la formation théorique), suivi par un rapport de stage.

**Responsabilité Sociétale des organisations*

Plus d'informations

Souhaitez-vous plus d'informations sur l'organisation et le contenu des formations ? N'hésitez pas à consulter notre site internet.

www.cdos74.org



Guide d'informations détaillé de l'Organisme de Formation



Livret de contenu détaillé pour chaque formation

Inscriptions & Renseignements



www.cdos74.org



Emmanuel ROCH
04 50 62 90 48



formations@cdos74.org

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative

Contact

Nous vous recevons toute l'année sur
rendez-vous à la Maison Départementale des Sports
et de la Vie Associative à Annecy.

Lundi au Vendredi
09h00 à 12h00 & 14h00 à 17h00

CDOS 74 - Point d'Appui à la Vie Associative

97A Avenue de Genève - 74000 Annecy

Emmanuel Roch
04 50 62 90 48
formations@cdos74.org

Le détail des formations : www.cdos74.org